

Réunion	Date	Lieu	Heure début	Heure Fin
CTD Cycloport – UFOLEP Aisne	Ma 29/09/15	CUFFIES Bureau UFOLEP	18h45	21h05

Présents	Nb. Votants	Présents (non votants)	Excusés
Michel CHARPENTIER, Didier COCHET, Yvette GAINÉ, Vincent LEFRANT, Jean-Paul LOBJOIS, Francis SOYEUX, Didier WURTZ	7	-	Daniel HULIN

Ordre du jour	Synthèse	Décision / Pour action
I - COMMUNICATIONS		
1 – Analyse des différents PV	<u>COURMELLES – 29/08/15</u> Ø	
	<u>ORAINVILLE – 30/08/15</u> Ø	
	<u>ANIZY LE CHÂTEAU – 05/09/15</u> Pas de PV	
	<u>PERNANT – 06/09/15</u> Pas de PV	
	<u>ST-ETIENNE ROILAYE – 19/09/15</u> Pas de PV Xavier MICHEL, Président de l'ECVA, regrette le peu de coureurs Axonais qui se sont déplacées pour les épreuves de PERNANT ET ST-ETIENNE ROILAYE.	
	<u>LA FERRE – 26/09/15</u> Thierry BIBAULT (ASPTT Reims) avait une licence PCO en 2014. Il a couru en 3 ^{ème} catégorie UFOLEP à la Fère alors qu'il devrait avoir une 1 ^{ère} catégorie.	<u>Pour action</u> : un courrier va être envoyé à l'UFOLEP 51 pour signaler cette erreur d'affectation de Thierry BIBAULT.
	2 – Traitement des e-mails, courriers, appels téléphoniques	<u>Démission CTD – Dominique WATTEBLED</u> Dominique WATTEBLED, par voie électronique, fait part à la CTD Cycloport de sa démission pour raison professionnelle, en date du 03 septembre 2015. La Commission remercie Dominique pour le travail effectué au cours des dernières saisons. Si des licenciés sont intéressés pour intégrer la CTD Cycloport, merci de contacter Vincent pour qu'il vous envoie un dossier de candidature (cycloufolep02@gmail.com)

	<p><u>Montée de catégorie – Stéphane BERNIER (UC La Capelle)</u> Dans un courriel du 10/09/15, Franck ROBERT, Président de l'UC La Capelle souhaite que la Commission Technique Départemental Cycloport révise le cas de Stéphane BERNIER, monté en 3^{ème} catégorie, suite à une place dans les 5^{ème} premières places et ayant moins de 45 ans.</p> <p>La CTD a annoncé dès le début de la saison, cette règle, inscrite dans l'annexe départementale. Tous les coureurs dans ce cas ont été montés. Pourquoi faire une exception pour M. BERNIER.</p>	<p>De ce fait, Stéphane BERNIER doit courir en 3^{ème} catégorie. Pas en GS.</p> <p>En cas de fraude, le coureur sera sanctionné.</p> <p><u>Pour action</u> : un courrier va être envoyé au Président de l'UC La Capelle en rappelant que le licencié est responsable de son carton.</p>
	<p><u>Critères de descente de catégorie</u> Dans un courriel du 22 septembre, Sylvain TOURIGNY demande à la CTD s'il peut redescendre de catégorie (GS) pour la saison 2016, suite à la victoire fin août à COURMELLES et sa montée en 3.</p> <p>Les critères seront les mêmes que l'année dernière.</p> <p>Les demandes doivent parvenir à l'UFOLEP jusqu'au 31/12/15.</p> <p>La demande de descente de catégorie se trouve sur le blog, rubrique <i>Téléchargements</i>.</p>	
	<p><u>E-mail de Pierre LEBIGRE du 29/09/15</u> Pierre LEBIGRE, juge à l'arrivée sur l'épreuve de MONTE EN GOELE, le dimanche 27 septembre s'étonne que Thibaut LONGATTE du CC Pasly ait couru en 3^{ème} catégorie alors que la veille, il avait atteint son quota de point pour monter en 2^{ème} catégorie lors de la course de LA FERRE. Il aurait dû courir en 2.</p> <p><u>Rappel</u> : Un licencié est responsable de son carton et de ses points. C'est à lui de signaler à la CTD sa montée.</p>	<p><u>Pour action</u> : un rappel va être envoyé au Président du CC Pasly en rappelant que tout nouveau licencié est crédité de 10 points à son compteur.</p> <p>En cas de fraude, le coureur sera sanctionné.</p>
II – REGLEMENTATION 2016		
1 – Annexe départementale	La CTD Cycloport va travailler sur une 1 ^{ère} ébauche de l'annexe départementale Cycloport 2016. Elle va être ensuite soumise à la CTR afin d'essayer d'avoir un règlement quasi-similaire dans toute la région Picardie.	
III – QUESTIONS DIVERSES		
1 – Mutations	La CTD demande au Comité Départemental UFOLEP Aisne d'avoir une liste à jour des mutations.	

IV - PRÉCISION

1 – La CTD vous informe

Suite à la décision du Comité Départemental UFOLEP 02 (publiée le 02/09/15, sur le blog cycloufolep02.over-blog.com) d'accepter les départements extérieurs avec la licence 2014/2015 mais de refuser les coureurs de l'Aisne n'ayant pas la nouvelle licence 2015/2016...

La CTD précise :

- qu'elle n'avait pas été consultée ;
- qu'elle n'avait pas été avisée de cette décision ;
- qu'elle désapprouve la « discrimination » faite à l'encontre de nos propres coureurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion

Mardi 03 novembre 2015 – 18h30

Le Responsable GSA,
Vincent LEFRANT

L'Elu en charge de l'activité,
Daniel HULIN

Le secrétaire de séance,
Vincent LEFRANT